



CLAP DE FIN POUR LES TRAVAUX DU MÉANDRE DE SAINT-HILARIN, À RIVIÈRE-SUR-TARN

Le Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont a inauguré, ce mercredi 28 octobre, les travaux de restauration du méandre du Tarn à Saint-Hilarin, sur la commune de Rivière-sur-Tarn. C'est l'aboutissement d'un projet né dans les années 2010.

Publié le 28 octobre 2026

Restaurer le fonctionnement naturel de la rivière, améliorer les habitats aquatiques et réduire la vulnérabilité de ce site face aux inondations, tout en conciliant les enjeux environnementaux et les activités touristiques, voici les objectifs des travaux de restauration de la rivière Tarn qui se sont déroulés ces derniers mois sur la commune de Rivière-sur-Tarn

Les élus, techniciens du syndicat mixte du bassin Tarn Amont et de la Com'com chefs d'orchestre de l'opération, la mairie de Rivière-sur-Tarn, l'Agence de l'eau Adour Garonne, l'office de la biodiversité, les entreprises participantes et les riverains étaient réunis sur la plage de Saint-Hilarin pour saluer l'aboutissement de ce projet d'envergure.



" Ce projet illustre l'importance d'une action collective et de long terme pour adapter nos territoires aux évolutions climatiques tout en préservant la biodiversité" Thierry Solier, président du syndicat mixte.



Cette friche a été retiré pendant les travaux

Un ancien site d'extraction de graviers

Sur le site, on retrouvait des traces d'extractions de graviers réalisées entre les années 1950 et 1990 qui ont profondément modifié le fonctionnement du Tarn. Le creusement du lit, l'artificialisation des berges et la présence de remblais et de matériaux issus des aménagements anciens ont progressivement limité la mobilité naturelle de la rivière. Ces transformations ont contribué à fragiliser les équilibres écologiques du site tout en accentuant le risque d'inondation pour le camping limitrophe.

Les travaux en détails

- La restauration des berges, avec le retrait d'aménagements dont une ancienne friche, et de matériaux inadaptés et le recul des berges pour redonner de l'espace au Tarn ;
- La restauration du lit de la rivière, avec le tri des matériaux et la recharge en graviers, galets adaptés au fonctionnement du cours d'eau ;
- La renaturation du site, grâce à des plantations d'arbres, d'arbustes et de jeunes végétaux, ainsi qu'à des mesures en faveur de la faune ;
- La réduction de la vulnérabilité aux inondations, en réorganisant certains aménagements situés dans les secteurs les plus exposés.

Au total, 1,3 kilomètre de rivière ont été concernés, dont 550 mètres de berges retravaillées. Les travaux ont nécessité le déplacement d'environ 20 500 m³ de matériaux et le retrait de 4 500 m³ de matériaux inadaptés.



*bout de berge réaménagée
près du camping*



*géotextile naturel pour tenir la
berge*



plantation d'arbres

Concilier la restauration écologique et l'activité touristique

Situé à proximité immédiate du camping de Peyrelade, il a fallu trouver un terrain d'entente avec les propriétaires du camping ainsi qu'avec la mairie de Rivière sur Tarn pour mener à bien ce projet.

Car une dizaine d'emplacements situés en bordure immédiate du Tarn ont été supprimés et relocalisés sur des terrains plus en retrait, moins exposés aux inondations.

Cette démarche illustre la volonté de concilier la restauration des milieux aquatiques, la réduction des risques pour les personnes et les biens, et le maintien de l'activité touristique qui contribue à la vie économique du territoire.

Des parcelles ont également été acquises pour permettre au grand public de profiter de plus de 8 000 m² de terrains en bordure immédiate du Tarn, ainsi créer des zones de baignades et de détente.

Le maire de Rivière-sur-Tarn, Chistrophe Carrat a dévoilé que des activités sont en cours d'installation à proximité, démontrant l'intérêt du site.



Un projet mené à bien collectivement

Le projet a été initié par la Communauté de communes Millau Grands Causses, avant d'être repris par le Syndicat Tarn-amont lors de sa création en 2018 et du transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Sa réalisation a reposé sur plusieurs années de travail préparatoire, comprenant des études environnementales, des acquisitions foncières et une concertation avec les acteurs locaux.

Le coût total des travaux s'élève à près de 1,4 millions € HT, financé par plusieurs partenaires :

- Agence de l'eau Adour-Garonne : 876 800 € ;
- Région Occitanie : 385 910 € ;
- Département de l'Aveyron : 18 018 €.

L'autofinancement de l'opération, porté par le Syndicat Tarn-amont, est pris en charge par la Communauté

de communes Millau Grands Causses grâce aux recettes de la taxe GEMAPI, à hauteur de 300 000 €.

